



TYPE D'INSTALLATION EXISTANTE

- Piscine hors-terre Piscine creusée Piscine gonflable
 Spa de plus de 2000 litres Piscine démontable Piscine semi-creusée

Hauteur de la paroi hors-terre ou de la profondeur de la piscine :

SÉCURITÉ DE L'INSTALLATION

Choisissez la situation qui correspond à votre projet :

- J'accède à ma piscine directement par le terrain (piscine creusée). L'accès à la piscine sera protégé par une enceinte. J'accède à ma piscine par une plateforme détachée de la maison et protégée par une enceinte.
 J'accède à ma piscine par une plateforme ceinturée par une enceinte qui est rattachée à la terrasse de la maison. J'accède à ma piscine par une échelle munie d'une portière de sécurité qui se ferme et se verrouille automatiquement.

Caractéristique de l'enceinte :

Hauteur de la clôture : 1,2 m (4 pieds ou 48 pouces) 1,5 m (5 pieds ou 60 pouces) 1,85 m (6 pieds ou 72 pouces)

Espace entre les barreaux : Moins de 10 centimètres Permet l'escalade ? Oui Non

- Matériau : Bois traités avec barreaux verticaux Clôture à mailles de chaîne dont les mailles ne dépassent pas 30 mm Clôture amovible de type Pool Guard ou Enfant Sécure répondant à la norme ASTM-F2286-16 (déposée une copie de la certification en annexe de la demande)
 Panneaux métalliques Polychlorure de vinyle (PVC) Clôtures à mailles de chaînes dont les mailles dépassent 30 mm et qui sera protégées par l'insertion de lattes.
 Métal ornemental Verre

Une haie, des arbustes ou du treillis ne peuvent pas constituer une enceinte.

Porte de l'enceinte

Toutes les portières de sécurité dans l'enceinte de la piscine sont-elles munies d'un dispositif permettant de se refermer automatiquement, comme des pentures à ressort ? Oui Non

Toutes les portières de sécurité dans l'enceinte de la piscine sont-elles munies d'un dispositif installé du côté intérieur de l'enceinte (côté piscine), dans la partie supérieure de la portière ou du côté extérieur de l'enceinte, à une hauteur minimale de 1,5 m du sol, permettant de se verrouiller automatiquement ? Oui Non

Mur du bâtiment

Votre enceinte est-elle formée en partie d'un mur de la maison ou d'un bâtiment accessoire ? Oui Non

Si oui, précisez le nombre d'ouverture à sécuriser (si ce mur ne comporte aucune ouverture, indiquez "0") :

DOCUMENTS REQUIS

ATTENTION ! Pour être traitée, votre demande de permis doit inclure **TOUS** les documents suivants

- Le formulaire Demande de permis ou de certificat d'autorisation
 La présente fiche technique dûment remplie
 Plan d'implantation de l'enceinte de piscine et de la plateforme
 Plan de la construction du pont-soleil